



Consultation sur le projet de dépôt à titre conservatoire par les administrateurs judiciaires d'une requête en demande de conversion de la procédure de redressement judiciaire en procédure de liquidation judiciaire.

Le 2 mars 2022

Vous nous demandez de nous prononcer sur une requête qui convertirait la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Cela revient à décider à plus ou moins long terme à la fermeture de l'entreprise, à envoyer 300 salariés au chômage.

Dans cette affaire, personne ne veut prendre la responsabilité de ce gâchis industriel qui conduirait à voir, une nouvelle fois, la disparition d'une entreprise. Pourtant, depuis la reprise de Fonderie du Poitou Aluminium par le groupe Liberty, la CGT n'a pas cessé d'alerter les pouvoirs publics sur l'attitude de cet actionnaire qui n'a jamais respecté les engagements qu'il a pris devant le tribunal de commerce de Lyon.

Le groupe Liberty n'était en fait qu'une coquille vide, qui n'a jamais eu l'intention d'investir pour reconverter le site. Lors des nombreux comités de suivis, à la Préfecture de la Vienne, les élus CGT ont alerté les représentants du gouvernement qui ne peuvent pas ignorer, aujourd'hui, ces faits !

Liberty nous laisse dans une situation dramatique, et pourtant personne n'ira lui demander des comptes ! Pas un centime d'euro ne lui sera demandé ! On pourrait croire que la faillite du groupe l'empêcherait, à l'avenir d'acquérir de nouvelles entreprises. Au contraire, il continue d'investir, avec l'assentiment de l'UE, en Roumanie.

Liberty nous a été présenté comme un industriel mondial, avec une assise financière importante, soutenu par le gouvernement et le Président de la République qui a accueilli son PDG en grande pompe à Versailles. Le gouvernement et l'Etat portent une

responsabilité dans la catastrophe industrielle du groupe Liberty qui laisse sur le carreau près de 700 salariés des fonderies Alvance.

Le Groupe Renault a fait le choix, à la fin des années 1990, de se séparer de ses fonderies. Depuis, il est resté l'unique client et par conséquent le donneur d'ordre de la Fonderie du Poitou Alu. A chaque nouvel actionnaire, Renault a donné son accord pour une reprise du site, y compris pour Liberty. Le manque d'investissement, l'incapacité à répondre aux besoins pour la culasse HR10 n'a pas été ignoré par Renault. Il savait que Liberty n'était pas capable de tenir ses engagements ! Aujourd'hui, Renault dit qu'il a besoin de nous pour produire la culasse HR10, qu'il reprenne à son compte l'entreprise.

Depuis onze ans, les salariés ont dû se battre pour défendre leur outil de travail et leurs emplois. A chaque fois, tout le monde reconnaît notre sens des responsabilités et notre savoir-faire. Les fondeurs du Poitou sont en droit d'attendre de ceux qui nous félicitent leurs sens du devoir en maintenant l'entreprise et en sauvegardant nos emplois.

Les élus CGT au CSE donne un avis défavorable à la requête en liquidation judiciaire, sans repreneur, nous demandons au gouvernement et à l'Etat français de protéger les salariés et la fonderie en décidant de la nationalisation temporaire du site ou une reprise par le groupe Renault, dont l'Etat est le principal actionnaire.

Les Elus CGT au CSE.